

Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de H₂O Innovation inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : Lisa Henthorne, ou à défaut de cette personne Frédéric Dugré, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes nommées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui aura lieu le mardi 6 décembre 2022 à 10h30 (heure de l'Est) au siège social de la Société situé au 330, rue St-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s). Une webdiffusion de l'Assemblée sera disponible à l'adresse suivante : <https://snwebcastcenter.com/webcast/h2o/agm2022/fr> et l'Assemblée sera également accessible par téléphone au (416) 764-8646 et (888) 396-8049 (sans frais). Les fondés de pouvoir peuvent assister à l'Assemblée en personne où ils peuvent participer, voter et soumettre des questions, mais ne seront pas en mesure de voter s'ils assistent à l'Assemblée par téléphone ou par le biais de la webdiffusion. Il est fortement recommandé de voter par procuration avant l'Assemblée.

La direction recommande de voter **POUR** les résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir.

1. Élection des administrateurs

		POUR	CONTRE			POUR	CONTRE
1.	Pierre Côté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.	Richard A. Hoel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Frédéric Dugré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6.	Bertrand Lauzon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Stéphane Guérin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7.	Caroline Lemoine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Lisa Henthorne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.	Elisa M. Speranza	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Nomination de l'auditeur

Nomination d'Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération de l'auditeur

POUR **ABSTENTION**

Aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières, vous avez droit à certains documents destinés aux investisseurs. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également visiter le site Web de Compagnie Trust TSX <https://services.tsxtrust.com/etatsfinanciers> et indiquer le code d'entrée 2922a.

Je souhaite recevoir les états financiers trimestriels

Je souhaite recevoir les états financiers annuels

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration sera votée comme le recommande la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'Assemblée.**

Signature(s)

Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues avant 17 h (heure de l'Est) le vendredi 2 décembre 2022.

Procuration – Assemblée générale annuelle des actionnaires de H₂O Innovation inc. qui se tiendra le 6 décembre 2022 (l'« Assemblée »)

Notes

1. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau devrait y être apposé.

2. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.

3. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non-inscrit; dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'avis de convocation et de disponibilité des documents d'assemblée et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non-inscrit. Les porteurs non-inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non-inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.

4. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'Assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs sont invités à consulter la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour de plus amples détails à savoir comment compléter et utiliser cette procuration ou pour toute information relative à l'Assemblée.

Cette procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

Comment Voter

INTERNET

- Allez à www.tsxtrust.com/procuration
- Enregistrez votre vote en ligne
- Consultez les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Sur un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales.

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner cette procuration.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner le code QR →



POSTE, TÉLÉCOPIEUR ou COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :
Compagnie Trust TSX
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1
- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 1-416-368-2502 ou, au Canada et aux États-Unis seulement, au numéro sans frais 1-866-781-3111 ou la numériser et la transmettre par courriel à votezprocuration@tmx.com.

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée comme portant la date du jour à laquelle la direction vous l'a envoyée par la poste.

Si vous voulez recevoir des documents par voie électronique, veuillez-vous inscrire au <https://services.tsxtrust.com/transmissionelectronique>.

Toutes les procurations doivent être reçues avant 17 h (heure de l'Est) le vendredi 2 décembre 2022.